



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2916

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Exercice 2012 - Décisions modificatives n° 2 - Tous budgets

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2916**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Exercice 2012 - Décisions modificatives n° 2 - Tous budgets**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Il est soumis, à la décision du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts par nature et par chapitre, pour l'année 2012.

Les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres augmentent ou réduisent, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses.

Conformément à l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14, la présentation respecte la forme de la maquette budgétaire réglementaire.

I - Crédits de paiements 2012 - Budget principal - section d'investissement

Pour permettre d'honorer des engagements pris en 2011 dans le cadre du programme d'aménagement et d'entretien de la voirie, un transfert de crédit du chapitre 23 vers le chapitre 21 est nécessaire pour un montant de 0,077 M€. Ce mouvement va permettre de réaliser l'acquisition des terrains de voirie pour 0,054 M€ (compte 2112) et l'installation d'ouvrages de signalisation lumineuse et d'équipements de voirie pour 0,023 M€ (comptes 2152 et 2151).

Cette proposition de décision modificative ne modifie pas la prévision 2012 du budget principal qui s'établit, pour la section d'investissement, à 787,589 M€.

II - Crédits de paiements 2012 - Budget annexe des eaux - section de fonctionnement

Désormais, l'application Grand Angle intègre l'enregistrement de toutes les demandes de subventions, préalablement au vote du Conseil. Ainsi, les restes à réaliser, sur les conventions prises en 2011, ont donné lieu à une saisie dans l'outil comptable et nécessitent un abondement des crédits, inscrits au budget primitif 2012, à hauteur de 0,463 M€ (chapitre 67).

Ces reports d'engagements concernent principalement des projets d'aides internationales autour d'un axe qui est celui de l'accès à l'eau pour tous et interviennent dans le cadre du Fonds de solidarité eau.

Les programmes soutenus par la Communauté urbaine de Lyon se traduisent sur le terrain par des points de forage et l'installation de pompes hydrauliques, pour lesquels 0,364 M€ restent à mandater au titre de l'exercice 2011. Sont concernées au Mali, la Commune de Lessagou, le district de Bamako, le village de Marena Gadiaga, les Communes de Diombougou et Séro-Diamanou ; au Cameroun, les Communes d'Ambam, Kyé-Ossi et Ma'an ; au Togo, la Région de Dapaong, la Commune de Fiokpo, le village d'Agbetiko ainsi que 5 villages isolés ; au Burkina Faso, 7 villages de la Commune de Houndé ; la Commune de Cové au Bénin ; 4 districts du sud de l'Ethiopie et 9 villages du sud marocain.

Par ailleurs, des conventions en cours, relatives à la préservation de la ressource en eau potable à l'échelle de l'agglomération lyonnaise mobilisent 0,099 M€. Elles témoignent du soutien de la Communauté urbaine :

- à la définition d'un programme de restauration du canal de Miribel, avec le Syndicat mixte d'aménagement du grand parc de Miribel Jonage (SYMALIM), pour un montant de 0,024 M€,
- au Centre national de recherche scientifique (CNRS) qui intervient en particulier dans les processus d'échanges de l'eau, des milieux superficiels vers les milieux souterrains (0,030 M€),
- à la gestion de la pelouse sèche alluviale de Meyzieu (0,005 M€),
- au schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'est lyonnais, procédure concertée, avec le Conseil général, qui permettra d'assurer une meilleure gestion des eaux souterraines et du milieu aquatique (0,040 M€).

L'ensemble de ces restes à réaliser serait financé à partir d'un prélèvement sur le chapitre 65. Ce mouvement ne modifie pas la prévision 2012 du budget annexe des eaux qui s'établit, pour la section de fonctionnement, à 17,853 M€.

III - Crédits de paiements 2012 - Budget annexe des eaux - section d'investissement

Le rachat de compteurs du réseau de distribution d'eau potable sur les Communes de Givors et Grigny doit être réalisé par la Communauté urbaine auprès de la société Lyonnaise des eaux, au terme du traité d'affermage qui a pris fin en 2011.

Cette dépense, estimée à 0,210 M€, suppose la mise en place d'une prévision sur le compte réglementaire 2154 : Installations, matériel et outillage techniques-Matériel industriel, à partir d'un disponible de crédit au chapitre 23. Ce transfert de prévision est proposé dans le cadre du programme "eau potable".

Ce mouvement ne modifie pas la prévision 2012 du budget annexe des eaux qui s'établit, pour la section d'investissement, à 34,477 M€.

IV - Crédits de paiements 2012 - Budget annexe de l'assainissement - section de fonctionnement

Comme pour le budget annexe des eaux, les restes à réaliser sur les conventions prises en 2011 nécessitent un abondement des crédits à hauteur de 0,224 M€ (chapitre 67).

La Communauté urbaine, dans le cadre du Fonds de solidarité eau, s'est engagée dans la mise en œuvre de programmes d'amélioration de l'assainissement, à destination des populations des pays en voie de développement. Le montant des restes à réaliser, au titre de l'exercice 2011, s'établit à 0,132 M€. Ces subventions concernent à Madagascar, les communes de la région de Mahajanga, le pays de Bézanozano et la Commune de Sadabé ; au Burkina Faso, le centre-ville de Boura et la Commune d'Oula ; le village de Mouminiya en Guinée, les gros bourgs à l'est du Sénégal, le village de Boumba au Niger et l'association Afoulki France pour son projet "Petites actions pour de grandes histoires d'eau au Maroc".

Par ailleurs, suite à la construction de l'Emissaire du Plateau Sud-Est (EPSE), la Communauté urbaine est amenée à déplacer le terrain d'accueil des gens du voyage situé sur la Commune de Feyzin. La participation restant à verser à la Commune, au titre du relogement des familles, s'élève à 0,092 €.

L'ensemble de ces restes à réaliser serait financé à partir d'un prélèvement sur le chapitre 011. Ce mouvement ne modifie pas la prévision 2012 du budget annexe de l'assainissement qui s'établit, pour la section de fonctionnement, à 109,368 M€ ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Décide la mise à jour, par décision modificative, des prévisions budgétaires par chapitre, selon les états annexés à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.